

# La persécution des juifs

En Allemagne, dès 1933 les juifs sont persécutés. Avec la guerre la persécution s'étend à l'ensemble de l'Europe. En France le régime de Vichy, antisémite, exclu les juifs de la société française. Il va au devant des exigences allemandes et participe à la mise en œuvre de la Solution finale. A partir de janvier 1942, des rafles sont organisées et les juifs de toute l'Europe occupée sont déportés massivement vers des camps d'extermination où ils sont tués dans des chambres à gaz. Très peu en reviennent. 75000 juifs ont été déportés depuis la France, 2500 ont échappé à l'extermination.

## 1. L'exposition « Le juif et la France » au Palais Berlitz à Paris

Reportage dans *l'Illustration* du 20 septembre 1941.



Collection du Musée de la Résistance, Angoulême

### Pistes de travail

*Exploiter les documents :*

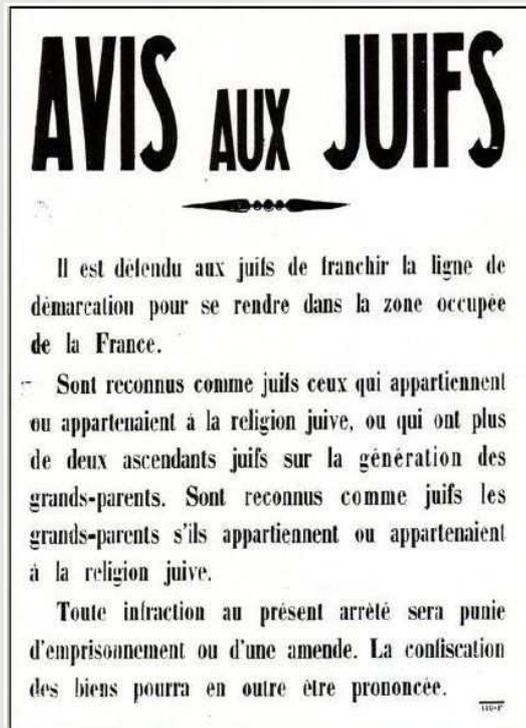
- Doc. 1 et 2 : Pourquoi peut-on dire que les juifs sont stigmatisés ?
- Doc. 2 : Comment les juifs sont-ils distingués de la population ? Quelles sont les interdictions faites aux juifs ?
- Doc. 3 et 4 : Qui procède aux arrestations des juifs ? Quel est le sort des juifs arrêtés ?
- Doc. 4 : Pourquoi l'acte du père Le Bideau est-il un acte de résistance ?

*Rédiger:*

Dans le contexte de l'occupation, montrez quelle a été l'attitude des Français vis-à-vis des juifs ?

## 2. Vichy met en place sa politique antisémite

Affiche, vers 1940.



Archives Départementales Charente

### 3. Extrait du registre matricule de l'école primaire de filles d'Angoulême de 1942 à 1947

REGISTRE						MATRICULE		
N° de l'élève	NOMS ET PRÉNOMS des Elèves		NOMS ET PRÉNOMS des Parents ou Tuteurs		PROFESSION ET BOUCHE des Parents ou Tuteurs	DATE de l'obtention du certificat d'études primaires	DATE de la Série définitive de l'école	OBSERVATIONS
	1	2	3	4	5	6	7	8
220	Portant Suzanne	26.1.33	Portant Julien Bouvier	Refuge maison de famille				
221	Lambert Ginette	7 fév 1930	M <sup>lle</sup> Lucie Lambert Lambert	ouvrière Réfugiée 49 Rue de la République			fév 43	juif. Emmané par les Allemands en 43
222	Lambert Juliette	3 Nov 1931	M <sup>lle</sup> Lucie Lambert Lambert	ouvrière Réfugiée 49 Rue de la République			fév 43	juif. Emmané par les Allemands en 43
223	Laquein Made Mathilde	22.1.1935	Marie Laquein Wieder	ouvrière Ménageuse 40 Bd de la République				
224	Angelbert Sébastien	17 fév 35	Angelbert Gabriel Lambert ou Lambert	452 R. de Périgueux				

Musée de la Résistance, Angoulême

### 4. La Rafle du philharmonique

-> Plaque commémorative au conservatoire de musique d'Angoulême (ancienne salle de philharmonique) :

« Ici, le 8 octobre 1942, ont été rassemblés 387 hommes, femmes et enfants, arrêtés en zone occupée sur ordre des autorités vichystes parce qu'ils étaient juifs.

Acheminés d'Angoulême à Drancy, ils firent partie des 2000 personnes déportées les 4 et 6 novembre 1942 au camp de la mort d'Auschwitz-Birkenau pour y être exterminés par les nazis. Huit hommes seulement survécurent. »

-> Témoignage de M. Robert Franck au Musée de la Résistance à Angoulême en 2008 :

Ma famille, originaire de Pologne, d'abord réfugiée à Metz, puis déplacée sur la côte atlantique, fut ensuite envoyée en Dordogne en résidence forcée. Mon père ne pouvait pas travailler, la famille vivait de ce qu'elle cultivait. J'étais l'aîné des quatre enfants. Nous vécûmes deux ans dans le village, très heureux, dans une ferme sans électricité ni eau courante, mais on se débrouillait. Je me souviens de l'obligation du port de l'étoile juive lors de mon arrivée à l'école. J'ai ressenti la différence, le sentiment d'être marqué comme un animal.

La nuit du 8 au 9 octobre 1942, j'étais à la veille de mes 13 ans. Les gendarmes français vinrent frapper à la porte. Il fallut préparer un baluchon, un car devait passer nous prendre. Le car arriva. On fit le tour du village pour ramasser d'autres familles juives (sept). Le car se dirigea sur Angoulême et arriva à la salle philharmonique, sa destination. La salle avait été vidée, il y avait de la paille par terre. Toutes les familles juives de la Dordogne occupée et d'une partie de la Charente furent regroupées dans cette salle. Les conditions de vie étaient épouvantables : il y avait 3 toilettes pour 400 personnes.

Le troisième jour, un gendarme allemand annonça que des sacs de jute allaient passer dans la salle, et qu'il fallait y jeter tous les objets précieux. Mon père me glissa l'adresse d'un rabbin. Le lendemain le gendarme annonça que les pères qui avaient des enfants de nationalité française devaient sortir dans une petite cour. La majorité venaient de pays étrangers. A la naissance d'un enfant en France, on pouvait le déclarer français. J'étais de nationalité française. Mes frères et sœurs ne l'étaient pas car mon père n'avait pas fait la déclaration. Ils étaient donc de nationalité polonaise. Onze garçons se retrouvèrent dans la cour, à peu près autant de filles. Les pères furent aussi séparés. Je fus violemment séparé de mon père qui me cria : « n'oublie jamais que tu es juif ».

Dans la cour il y avait un prêtre : le père Le Bideau. Il s'occupait d'enfants non-juifs, des cas sociaux : orphelins, enfants de prisonniers... Il prit les onze garçons. Il emmena les enfants aux baraquements de Chanzy aménagés pour eux. Le père Le Bideau s'occupait des enfants (une cinquantaine) avec des personnes bénévoles. Les baraquements ayant été déclarés insalubres, nous fûmes transférés dans une maison appelée l' Hirondelle, dans les faubourgs de Soyaux.

Le père Le Bideau n'eut pas la force de dire aux enfants que les 400 personnes du philharmonique avaient été emmenées au camp de Drancy. Un jour je reçus une lettre de ma mère (la seule lettre que j'ai reçue). Il y avait dans la lettre un papillon : « n'envoyez aucun colis et correspondance, partis pour une destination inconnue ». Restés trois mois chez le Père Le Bideau, les garçons furent ensuite dispersés dans des familles juives.